

**Grille d'évaluation des dossiers des contractuels pour
l'année universitaire 2021- 2022
(spécialité:ITALIEN)**

Nom du Candidat(e) :
Spécialité:ITALIEN Matière: Linguistique / Littérature / Civilisation / Traduction /

Eléments du Dossier 70pts

Adéquation du profil du candidat au poste demandé 8 points (Les points attribués sont tributaires de l'avis des rapporteurs)

I/ Cursus Universitaire 22pts

1. Bac (3pts)

Mentions : TB : 3pts ; B : 2pts ; AB : 1pt

2. Maîtrise/ licence (5pts)

2.1 Nombre de redoublements : 0R : 3pts

2.2 Mentions : TB : 2pts ; B : 1pt ; AB : 0.5pt

3. Mastère, DEA (4pts)

3.1 Durée : 2ans : 2pts ; 3ans : 1pt ; 4ans : 0.5pt (seulement pour DEA)

3.2 Mentions : TB : 2pts ; B : 1pt ; AB : 0.5pt

4. Etat d'avancement de la thèse (10pts)

4.1 Thèse soutenue

Durée : 3-4ans : 10pts ; 4-5ans : 8pts ; 5-6ans : 6pts ; >6ans : 3pts.

4.2 Thèse déposée non soutenue

Durée : 3-4ans : 8pts ; 4-5ans : 6pts ; 5-6ans : 4pts ; >6ans : 2pts.

II/ Activités Scientifiques 20pts

1. Publications dans des journaux (6 pts)

1.1 Publication dans des journaux indexés, parues ou acceptées définitivement, 6pts. Avec un maximum de 3 Publications (donc 3x 2pts).

1.2. Publications dans des journaux non-indexés, 3 pts. Avec un maximum de 3 publications (donc 3x 1pt).

2. Publications dans des actes de congrès, Ouvrages personnels ou Chapitres dans des ouvrages scientifiques et/ou pédagogiques collectifs parues ou acceptées définitivement (4pts). Avec un maximum de 4 Publications (donc 4x 1pt).

3. Communications orales à des congrès nationaux et internationaux (4pts). Justifiées et sans redondance. Avec un maximum de 8 communications (donc 8x 0.5pt).

4. Participation à des stages, stage post-doc, membre d'un projet de recherche... (6pts).

Donc 1pt/activité avec un maximum de 6 activités

III/ Activités Pédagogiques 20pts

1. Activités d'enseignement (4pts)

- Expérience professionnelle dans les établissements universitaires, 2pts par année d'enseignement en tant que contractuel, ou 1pt par année d'enseignement en tant que vacataire (un max de 4pts).

2. Productions pédagogiques (8pts) 0-4pts par support d'enseignement avec un max de 8pts (Fascicules TP, TD, cours, supports multimédias ou polycopies...). Les points attribués sont tributaires de l'avis des rapporteurs.

3. Formation pédagogique (4pts). Formations pédagogiques (ateliers de formations...). 1pt/formation avec un maximum de 4 formations.

4. Participation active à la vie de l'institution (encadrement PFE, organisation d'évènement scientifique, actif dans le milieu associatif, autres...)

(4pts), 1pt/activité avec un max de 4pts

Entretien (30pts)

Qualité de la communication	15	Réponses aux questions	15
Excellente	15	Excellentes	15
Très bonne	13	Très bonnes	13
Bonne	11	Bonnes	11
Moyenne	8	Moyennes	8
Insuffisante	0	Insuffisantes	0

Total/100: